



Débris explosifs de guerre : Héritage mortel des conflits modernes

**Jeudi 12 juin 2003 à 09h30
Palais des Nations Unies
Salle III**

Dépêche de l'ATS – Agence télégraphique suisse 13 juin 2003

Débris de guerre explosifs: L'information disponible insuffisante

(ats) L'information sur l'utilisation de bombes à fragmentation et autres munitions doit être donnée en cas de conflit le plus tôt possible par les belligérants, a affirmé jeudi le CIDH. Dans le cas de l'Irak, elle reste très insuffisante. Les débris de guerre explosifs ont un impact humanitaire tout aussi grave que les mines, a affirmé le directeur du Centre international de déminage humanitaire (CIDH), l'ambassadeur Martin Dahinden. Une bonne information est donc essentielle, soulignent deux études publiées par le Centre («Explosive Remnants of War - Information requirements - Warnings and risk education»). Le directeur des opérations du CIDH Ian Mansfield a noté que dans les cas des conflits du Kosovo, de l'Afghanistan et de l'Irak, l'information est restée insuffisante. Au Kosovo en 1999, l'OTAN a informé des sites bombardés seulement 12 mois après le conflit. En outre, les indications données ont été très souvent inexactes. En Afghanistan, l'information donnée par les Américains a été plus rapide. Techniquement, elle est restée néanmoins incomplète. Concernant l'Irak, il n'y a eu d'une part aucune information officielle de la part des Irakiens sur les nombreux stocks de munitions entreposés dans des zones dangereuses pour les civils et les obus et autres pièces d'artillerie abandonnés par l'armée irakienne dans des zones résidentielles. D'autre part, M. Mansfield a reconnu n'avoir connaissance d'aucun rapport officiel de la part des forces de la coalition anglo-américaine sur l'utilisation des bombes à fragmentation et les sites bombardés. Il doit se contenter d'informations de presse et des constatations faites sur le terrain par les organisations humanitaires. «Les militaires considèrent que donner des informations sur les sites bombardés peut compromettre leur sécurité», a relevé M. Mansfield. Une information précise et rapide de la part des belligérants est pourtant cruciale pour prévenir les risques mettant en danger la vie des civils et envoyer le matériel adéquat au bon endroit dès que le conflit est terminé, souligne le Centre. La question est de nouveau en discussion à partir de lundi et jusqu'au 27 juin à Genève dans le cadre du groupe d'experts sur les débris de guerre explosifs. Ce dernier est chargé de négocier un nouveau protocole à la Convention de l'ONU sur les armes classiques dites inhumaines, entrée en vigueur en 1983.